DISCOVRS
SVR LE TRAITE'
DE SOISSONS.

A PARIS,

Chez IEAN BRVNET, ruë sainct Germain, au trois Pigeons, proche la porte de Paris.

M. D. C. XIV.

DISCOVRS SVR LE TRAICTE' DE SOISSONS.

CE qu'eſt la fieure à vn corps, le feu à vn edifice, la peſte à vne ville, la guerre ciuile l'eſt à vn Eſtat. C'eſt la ſource de toutes confuſions, de toutes deſolations, & le comble de toutes ſortes de malheurs. Les prophanations des autels, les demolitions des Egliſes, les incẽdies, les meurtres, les rauiſſemẽts, les brigãdages, les trahisõs, sõt les ſymptomes ordinaires de ceſte pernicieuſe maladie. On ne parle de la pieté parmy les armes qu'auec blaſpheme, de la Iuſtice qu'auec irreuerence, de la Vertu qu'auec mocquerie & meſpris. Ce qui eſt vice en vn autre temps, deuient couſtume en celuy là, & puis Loy. Tout s'y corrompt, tout s'y deſbauche, tout s'y peruertit. N'en cherchons poinct des exemples dans les hiſtoires eſtrangeres, ny dans les aages paſſez. Nous ne l'auons helas! nous ne l'auons que trop à nos deſpens reſſenty ſur la fin du dernier ſiecle, durant ces longs & funeſtes trou-

bles, qui debifferent & affoiblirent tellement ce Royaume, autrefois le plus puissant de la Chrestienté, qu'a peine commençoit-il maintenant à se remettre, & à recouurer apres tant de perilleuses secousses & conuulsions, auec la gueriſon entiere de ſes playes, ſa vigueur & beauté premiere. Car les fautes ne ſe reparent pas ſi ayſement qu'elles ſe font, il s'en faut beaucoup; à peine vingt annees de profonde paix peuuent elles bien ſouuent redreſſer ce que ſix mois de guerre auront renuerſé. C'eſt pourquoy la Reyne, Princeſſe également ſage & debonnaire, preuoyant prudemment les maux & les inconueniens qu'vne recheute pourroit apporter à vn corps nouuellement releué de maladie, & craignant que ces bruits du meſcontentement de Meſſieurs les Princes retirez à Mezieres n'excitaſſent durant la minorité du Roy ſon fils, quelques mauuaiſes & corrompues humeurs dans l'Eſtat, s'il n'y eſtoit de bonne heure pourueu, a taſché dés qu'elle en a eſté aduertie, d'y remedier par tous moyens conuenables à ſon authorité, le plus promptement qu'il luy a eſté poſſible, pour compoſer

doucement ces esmotions naissantes, & coupper chemin aux factions & calamitez dont ceste grande conionction de Planettes nous menaçoit. Sa responce à la lettre de Monsieur le Prince, tesmoigne clairement à ceux qui l'ont veuë, que sa Majesté beaucoup plus soigneuse de la tranquillité publique, que de son authorité particuliere, n'a rien en plus singuliere recommandation, que le bien public, le repos du peuple, la conseruation de la paix, & la restauration du Royaume. A laquelle iugeant tresbien qu'il n'y a rien de si contraire que la guerre, elle a par la sage conduite & entremise de ceux qu'elle a enuoyez vers luy à Soissons, tellemẽt moderé toutes choses, que nous auõs maintenant en toutes façons beaucoup plus de subiect d'esperer que de craindre. Car toutes ces compagnies de gẽdarmes qui couuroiẽt des-ja la cãpagne, n'attendẽt qv'un cõmandement de part & d'autre de se retirer; tres-heureuses premices d'vne vraye & sincere reünion, telle que la souhaittent tous les gens de bien. Encore n'est-ce pas tout. Car sa Majesté estimant que c'estoit fort peu d'alleger, ou d'oster le mal, si

WILSON
No

elle ne le coupoit tout a faict à la racine, s'eſt reſoluë d'aduancer la conuocation des Eſtats generaux proiettee il y a long temps, pour y retrancher vne fois pour toutes, par vne bonne & ſerieuſe reformation de l'Eſtat, les cauſes ou les pretextes de ſemblables remuëments à l'aduenir. En quoy faiſant elle a ietté les fondemens d'vne longue & heureuſe paix dans le Royaume, qui fortifié par le ſoin de ſa Majeſté de tres-grandes & puiſſantes alliances au dehors, n'a beſoin au dedans que d'vn peu plus de reglement & d'ordre en certaines choſes deprauees par la longueur & malice du temps. Car nous ne pouuons nier qu'il n'y ayt des abus & deſordres parmy nous. C'eſt la condition commune des choſes humaines, de n'eſtre iamais tellement accomplies qu'il ne s'y meſle touſiours quelque tare ou imperfection. Par tout ou il y a des hommes, il y a des defauts. Ce que nous oſons dire dautant plus librement, que nous ſçauons ſa Majeſté l'aduoüer elle meſme, auec beaucoup de regret de n'y pouuoir auſſi promptement mettre ordre qu'elle deſireroit. Car comme les corps humains, ainſi

les politiques, ont des saisons propres à la purgation, lesquelles si on ne choisit bien à propos, les remedes pour doux & excellẽts qu'ils soient d'ailleurs, sont non seulement inutiles, mais quelquefois dommageables à la santé. Il y a quelquefois des considerations pour lesquelles les habiles & experts Medecins entretiẽnent quelque fluxion ou humeur peccante dans vn corps discrasié, mesme par fois vne fieure. Toutes choses ont leur temps & leur lieu. Il ne faut donc point douter qu'aussi tost que la disposition des affaires du Roy des-ja proche de maiorité le permettra, elle qui n'a iamais eu autre but que la grandeur & felicité de ce Royaume duquel elle manie a ceste heure heureusement le timon, ne recherche toutes sortes de moyens pour donner aux gens de bien le contentement de ceste reformation si longuement desiree. Ce qui ne se pouuant mieux faire que par vne ouuerture des Estats generaux assemblez soubz l'authorité souueraine, nous deuons tenir pour tout asseuré qu'il ne tiendra point a cela, que la France repurgee de toutes ses mauuaises & virulentes humeurs, ne reprene dans peu de temps

auec ſon embonpoint, ſon ancienne ſplendeur & dignité. Elle s'en eſt touſiours bien trouuee, autant de fois que la neceſſité des occurrences en a faict prendre le conſeil à nos peres. Ne doutons nullement que ſi nous y apportons la meſme ſincerité qu'eux, nous n'en tirions le meſme fruict. Car c'eſt là que les plaintes & remonſtrances des ſubiects ſont propoſees auec vne egale reuerence & liberté à ceux auſquels ſeuls appartient d'y donner ordre, & faire droit. Ceſt là que ſe deſcouurent les playes & les maladies de l'Eſtat, & que s'y appliquent les remedes & appareils neceſſaires. Ceſt là, en vn mot, ou ſe puiſent dans le commun aduis des plus notables perſonnages de tous les ordres, les conſeils plus ſalutaires & plus propres pour remettre toutes choſes en leur ordre. Si Monſieur le Prince & ceux qui l'ont ſuiuy, trouuent quelque choſe à redire en la conduite & l'adminiſtration des affaires, comme ils ont des-ja declaré par leurs manifeſtes & leurs lettres, la prerogatiue de leurs naiſſances & dignitez leur y donnera ſoubz la protection & l'authorité du Roy toute liberté de le repreſenter auec

l'honneur

l'honneur & le reſpect accouſtumé. Ils y tiendront les plus honorables rangs & y ſeront les premiers eſcoutés. Nul ne leur peut refuſer, ne leur peut debattre ce droict. Et nous nous aſſeurons tellement de l'equité de leurs Maieſtés, qu'ils ſeront cõtraincts d'auoüer eux meſmes auant que s'en retirer, que ceſte voye la, cõme la plus honorable, eſt auſſi la plus ſeure & la plus aiſee pour paruenir au but qu'ils ſe ſont propoſés. Car de s'imaginer que iamais ils euſſent obtenu par la force, ce qu'ils y pourront gaigner par la raiſon, s'y preſentans ſelon leur deuoir, auec la ſoubmiſſion & reuerence tres-humble deue au ſouuerain, ie n'eſtime point qu'il y en ayt aucun d'entre eux qui des vintquatre heures du iour, ſe le puiſſe faire accroire vne. Ils ſont grands, ie l'aduoue, & puiſſants, qui le peut nier ? Mais toute ceſte grandeur & puiſſance n'eſtant qu'vne reflexion & dependance de l'authorité abſoluë du Roy, n'a qu'autant de force qu'elle ſe trouue conioincte & vnie à ſon principe. Separez l'en tant ſoit peu dans la croyance du peuple, ce n'eſt plus ce que c'eſtoit ; il n'y reſte rien plus que l'image & le nom. Ie croy qu'ils

ne trouueront pas mauuais qu'on le leur die, & qu'ils ne desireront iamais de faire paroistre leur credit & pouuoir par les ruynes & desolations publiques de leur patrie. Ils sont trop bons François, ils sont trop sages, ils craignent trop Dieu, ils respectent trop le Roy. Et quand apres mille longues & perilleuses trauerses, mille fraſques, & autant de malheurs, la faueur extraordinaire de la fortune, qui peut beaucoup en la guerre, les auroit contre l'aparence esleuez au dessus de sa rouë, & rendus les maistres, qu'auroient ils aduancé pour cela? la France seroit elle espuree de tous ces abus, de toutes ces corruptions contre lesquelles ils crient si haut? hei qu'ils se trouueroient bien loin de leur compte. Car qu'auroient ils faict autre chose qu'au lieu de les corriger, les multiplier & accroistre sans y penser? Ce seroit comme qui pour esflaguer quelques vieux & inutiles drageons d'vn arbre, auroit mis la coignee au pied, comme qui pour purger vne maison de quelque mauuais air, auroit attaché le feu aux quatre coings & au milieu. Ils se plaignent du mauuais mesnage des finances; laissons ce qu'on peut

reſpondre à cela ſans les offencer; vn chacun le ſçait; Car à qui ne ſont cogneuës les grandes & extraordinaires deſpences auſquelles la neceſſité preſſante des affaires a obligé leurs Majeſtez depuis le decez lamentable de feu Henry le Grand? Nous en auons veu vne partie, l'autre, qui eſt la plus grande, demeure cachee en la cognoiſſance de ceux qui manient les reſſorts ſecrets de ce grand balancier. Ceux là en rendroient, comme ie croy, fort bon compte, s'il eſtoit beſoin que ce qui ſe faict pour tous, ſe ſçeut auſſi de tous. A quoy ſi on adiouſte la diminution des charges en beaucoup d'endroicts, telle que nous ne pouuons nier ſans beaucoup d'ingratitude, on ſera peut eſtre contrainct de confeſſer qu'il n'y a pour ce regard là, pas tant à reprendre comme on penſe. Mais quand il y auroit dix fois plus d'excez qu'il n'y en a eu, il en faut touſiours reuenir là, que c'eſt vn tres-dangereux moyen de les regler que la guerre. Car pour quelque million poſſible qui ſe pouuoit à leur iugement employer en choſes plus vtiles, il en euſt fallu deſpendre dix, à quoy faire? à ruyner tout, à renuerſer tout, à perdre tout. On ſçait

ce que couſtent les armees à entretenir. Il n'y a mines ny eſpargnes, ny threſors qu'elles n'eſpuiſent dans peu de temps. Quand le Cerf du Palais ſeroit, ſuyuant l'intention de ce Nonjant qui le fit dreſſer tel que nous le voyons auiourd'huy, tout d'or maſſif, ie ne ſçay ſi au bout de quatre annees de la guerre dont on parloit, il en fuſt reſté dequoy faire curee à vne leuee de Suiſſes affamez. Nos peres ne l'ont que trop ſouuent eſſayé. Car de là ſont venus les engagements du domaine, de là les cruës, les aydes & les nouuelles impoſitions ſur le peuple, qui s'en eſt quelquefois reſſenty plus de quarante ans apres. De ſorte que de luy vouloir faire accroire que c'eſt pour ſon bien & pour ſon ſoulagement qu'on arme, c'eſt temps perdu. On a beau luy parler de reformation, de deſcharge, de reglement, s'il voit ſeulement tirer vne eſpee la deſſus, il n'en veut point à ce prix. Il a eſté ſi ſouuent pipé & bercé de ces mots dorez, qu'il les prend pour autant de pieges en toute autre bouche que celle du Souuerain. Pour la Iuſtice, ſi la corruption du temps, ou la neceſſité des affaires, à laquelle la ſageſſe commande ſouuent de ceder,

là soüillee de quelques taches, comme c'est chose à nostre grand regret que nous ne pouuons gueres bien nier, quiconque me pourra persuader que la violẽce armee soit vn moyen propre & conuenable pour luy rẽdre sa face & pureté premiere, me persuadera tout ce qu'il voudra. Ie n'excepte riẽ, pour si estrange & si exorbitãt qu'il soit. Car quelle apparence que celle de qui le propre office n'est autre que de rendre a vn chacun ce qui luy appartient, se maintiẽne ou se restablisse par la fureur & rage de ceux qui ne recognoissent autre loy que la force, autre iuge qne l'espee? Parler seulement en ces saisons là d'vn adiournement personnel, ou de l'execution d'vn arrest, est vn cas preuostable. Et sans s'estendre en plus lõgues preuues, tant de graces, tant de remissions, tant d'abolitions qui rempliss-sent d'ordinaire les sieges de Iustice apres vne guerre, tesmoignent assés combiẽ peu de force elle a eu durant tout le temps auquel ont esté commis les crimes pour lesquels on les demãde. On blasme la venalité profuse des offices, ie ne la deffends point, & peu de gens se trouueront quelque interest qu'ils y ayent, qui le facent; mais qui est

celuy si peu versé aux affaires de la France, qui ne sçache qu'elle n'a esté premierement introduicte que pour soustenir les despẽces excessiues de la guerre: il n'y a pas encore si long temps. Car auparauant, ces choses sacrees ne tomboient point en commerce entre nous, & la vertu, la probité, l'erudition, n'estoient point encore parties casuelles. Qu'on iuge la dessus si du mesme lieu d'ou est venu le mal, pourra proceder le remede. Ie laisse les autres moindres desordres & abus fort particulierement specifiés dans la lettre escrite de Mezieres à la Reyne. De tous lesquels il suffira de dire en bloc, que s'ils sont tellement enracinés par la longueur du tẽps en la deprauatiõ vniuerselle de nos mœurs, qu'on ne les en puisse arracher que par des remedes pires que les maux mesmes dont ils pourroient estre cause, il vaut mieux attendre auec patiẽce ce biẽ du ciel, & practiquer cependant le vieux mot, qui defẽd de remuer le mal biẽ placé. Fermõs donc ce discours, comme nous l'auons commencé, que toutes partialités & diuisions inteſtines ne pouuans estre que ruineuses & funestes a ceux entre lesquels el-

les s'engendrent, nous auons a loüer grandement, premieremens la prouidence de Dieu, protecteur de ceſte monarchie, qui nous en oſtant le deſir de la volonté, nous a oſté les armes du poing, & puis la preuoyãce de la Reyne, qui cõtinuant le ſoin qu'elle à touſiours eu de ceſt eſtat durant ſa Regẽce, à pour faire ceſſer les cauſes ou les pretextes qu'on prẽd de nos deſordres, arreſté vne aſſemblee d'Eſtatz. De laquelle, ſi ſelon l'obligation de nos conſciences, nous y apportons vne auſſi droicte & ſincere intention que ſa Majeſté, nous ne pouuons tous en general attendre a l'aduenir, qu'auec ceſte plus ſouhaitee iuſqu'à ceſt heure, qu'eſperee reformation, autant de contentement, de ſoulagement & de bien, que la guerre vne fois ouuerte nous euſt peu apporter d'incommodité, de miſere & de ruine.